

# Titre Technicien Jardin Espace Vert

Réaliser - Entretenir - Suivre - Chiffrer

**MFR**

CULTIVONS LES RÉUSSITES

CFP/CEA - Le Verger  
Formation pour adultes - Apprentissage

## DISPOSITIF

Programme régional  
VISA Métiers  
VM2021\_15-Lot 15  
Session CARIF  
131181

## DATES

Du 22/11/2021  
Au 16/01/2022

## DURÉE

1625 heures  
Dont :  
1135 heures en Centre  
et  
490 heures entreprises

Titre RNCP 34461  
Niveau 4

## Accessibilité :

Formation en français  
Locaux accessibles PMR  
Evaluation handicap en  
lien avec AGEFIPH



## OBJECTIFS

Le titre Technicien en Jardins Espaces Verts vise à former des paysagistes spécialisés en aménagement et entretien de paysage, parcs et jardin ; former des jardiniers hautement qualifiés, des chefs d'équipes, des responsables, des chefs d'entreprise du paysage...

Capable de participer au management de l'entreprise, mais aussi d'assurer la gestion technique dans les cadres réglementaires de sécurité, dans un souci de rentabilité des chantiers.

Il donne accès à des formations supérieures dans le domaine du paysage et donne accès automatiquement à la certification professionnelle CERTIPHYTO niveau décideur.

## MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

### PRÉ-REQUIS

- ▶ Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ou salariés en reconversion professionnelle.
- ▶ Avoir 17 ans révolus.
- ▶ Avoir satisfait à une évaluation d'entrée lors d'une demi-journée de validation de projet.
- ▶ Motivés par le travail en extérieur.
- ▶ Avoir un état de santé compatible avec le métier visé (port de charge, matériaux allergènes...).
- ▶ Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter).
- ▶ Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants, transport,...).
- ▶ VAE : votre référent : Florian ANDRE

### LES PLUS DE LA FORMATION

- ▶ Un parcours de formation basé sur l'expérience et le terrain.
- ▶ Nombreuses mises en situations réelles.
- ▶ Des formateurs et intervenants issus du terrain, en activité, chefs d'entreprise.
- ▶ Un accompagnement individuel et un interlocuteur unique.
- ▶ 3 blocs de formations indépendants et certifiants.

## DURÉE DU PARCOURS

- ▶ Au Centre de Formation : 34 semaines de formation (soit 1135 heures)
- ▶ En entreprise : 14 semaines de stage (soit 483 heures)

## COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ **BLOC 1 : Préparer et conduire des chantiers d'entretien et de création du paysage**
- ▶ **BLOC 2 : Participer à l'image, à la communication interne et externe**
- ▶ **BLOC 3 : Participer au fonctionnement global de l'entreprise ou du service**

## CONTACTS

**Claudie ANTIER**  
*Coordinatrice de formation*

**Sandrine HELSTROFFER**  
*Responsable administrative*

cfp.gennes@mfr.asso.fr

**02.41.38.07.30**

Plus d'informations sur notre site :



## Coût de la formation :

0€ si prise en charge  
A partir de 11.50€ de l'heure.  
Devis sur demande

## NOTRE VALEUR

### AJOUTÉE :

Situé à Gennes-Val-De-Loire, dans le Maine et Loire, Le Verger - Centre de Formation et de Promotion des Maisons Familiales et Rurales - vous accueille pour une expérience de formation adaptée aux adultes. Dans un parc arboré de 1,5 hectares, en "zéro phyto" depuis 2009, à 200m de la Loire, bénéficiez des savoir-faire d'une équipe de paysagistes - formateurs professionnels.

## ASPECTS FINANCIERS

- ▶ Formation financée par la Région des Pays de la Loire pour les demandeurs d'emploi, dans la cadre du programme Visa Métier.
- ▶ Financement possible selon les situations (Transition professionnelle, CPF...)
- ▶ Financement individuel : nous consulter

Mail : [cfp.gennes@mfr.asso.fr](mailto:cfp.gennes@mfr.asso.fr)  
Téléphone : **02.41.38.07.30**

## DÉLAIS D'ACCÈS

- ▶ Une demande d'inscription est transmise préalablement à un entretien de positionnement
- ▶ L'entretien de positionnement permet d'évaluer les compétences, motivations et de déterminer le parcours de formation à suivre.
- ▶ Un dossier d'inscription vous est remis à l'issue de l'entretien et à remettre dans les 15 jours qui suivent
- ▶ Un courrier de confirmation d'inscription vous est transmis dès réception du dossier
- ▶ La formation débute en Novembre

## MODALITES D'EVALUATION :

La formation fait l'objet d'évaluations, de mises en situation au cours de l'année de formation.

Un jury, agréé par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, valide les épreuves finales en fin de formation.

Le diplôme « Technicien en Espaces Verts » est délivré par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales. Il est de niveau 4.

## ACCESSIBILITÉ :

La formation est accessible à tout type de personne, les locaux permettent l'accueil de personnes en situation de handicap.

## ET APRÈS ?... Autre formation ?

### Emploi ?

**Formations possibles :**  
BTS Aménagements

### Postes accessibles :

Ouvrier hautement qualifié  
paysagiste  
Agent territorial de collectivité

### Création d'entreprise

Création - Entretien  
Service à la personne

## NOS RÉSULTATS : PROMOTION 2020

(Résultats exceptionnels suite aux confinements COVID 19)

**100%**

TAUX DE RÉUSSITE

**33%**

TAUX D'INTERRUPTION

**100%**

TAUX D'INSERTION

**0%**

TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDE